

## LISTE RÉCAPITULATIVE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE ORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022

Le quinze décembre deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal d'Outarville, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CHAMBRIN, Maire.

Convocation: en date du 07 décembre 2022.

<u>Étaient présents</u>: Michel CHAMBRIN, Daniel CHAIN, Roselyne LACOMBE, André VILLARD, Bernard GUERTON, Chantal IMBAULT, Christine DUPUIS, Mauricette FOUCHER, Béatrice LALUCQUE, Priscilla HAMON et Ouardia MESBAH.

<u>Absents excusés</u>: Anne-Marie LIDDELL qui a donné pouvoir à Daniel CHAIN. Michel DEFAYE. Sylvain NAUDET. Olivier HAUTERVILLE.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de pouvoirs :	1
Nombre de votants :	12

## Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne Mauricette FOUCHER comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 09 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

N° ordre	N° délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
1	2022-58	Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret	Approbation à la majorité
2	2022-59	Avis du Conseil Municipal sur la demande présentée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement par la SAS AGRI BIOGAZ pour la création d'une unité de méthanisation à Outarville	Avis favorable à la majorité
3	2022-60	Travaux de modernisation de l'éclairage public – phase n°5. Demande de financement auprès du Département et du SIERP	Approbation à l'unanimité
4	2022-61	Construction par LogemLoiret de 17 logements locatifs rue de Lambreville : convention de rétrocession des voies, réseaux et espaces communs	Approbation à la majorité
5	2022-62	Adhésion au contrat d'assurance groupe statutaire du Centre de Gestion	Approbation à l'unanimité
6	2022-63	Décision modificative n°2 au budget principal de la commune	Approbation à l'unanimité
7	2022-64	Prise en charge des dépenses d'investissement 2023 – budget principal et services annexes	Approbation à l'unanimité

Outarville, le 19/12/2022 Le Maire, Michel CHAMBRIN